
POL4060-40 : Comportements et opinion publique

Chargé de cours : Philippe Duguay
Disponibilité : Le jeudi de 11h à 12h
ou par rendez-vous

Bureau : A-3535
Tél : 514 987-3000, poste 7957
Courriel : duguay.philippe@uqam.ca

Description du cours

Attitudes et comportements : conditions de formation, relations et intégration dans la culture politique. Étude de cas des comportements collectifs : groupes, partis, syndicats. La formation de l'opinion publique : information, publicité, propagande. Rôle des médias dans la formation de l'opinion publique; étude de cas s'y rapportant.

Ouvrages

Tous les textes pour ce cours sont disponibles en ligne. Veuillez noter que certains textes sont disponibles seulement aux abonnés des revues. Dans ces cas, si vous n'êtes pas sur campus, vous devrez vous connecter via le site web de la bibliothèque de l'UQAM en entrant votre code MS et mot de passe. Vous pouvez aussi accéder à ces ressources par proxy :

(<https://www.bibliotheques.uqam.ca/acceder-aux-ressources>).

Politique à l'égard des retards

Les travaux écrits doivent tous être remis en ligne avant le début du cours. Si vous rendez un travail après le cours, il sera considéré comme en retard. La pénalité pour les travaux remis en retard équivaut à 4 points de pourcentage par jour de retard (y compris les jours de fin de semaine). Par exemple, un travail dont la note est 80% vaudra 76% après un jour de retard, 72% après deux jours de retard, etc.

De façon ponctuelle et sans préavis, les cours débiteront avec un quiz. Conséquemment, la présence en classe est obligatoire. En cas d'absence motivée (p. ex. maladie, accident, décès) accompagnée de documents légitimes, des mesures seront prises pour reprendre les quiz ou annuler les pénalités de retard, le cas échéant. Toute absence non motivée mène automatiquement à l'obtention d'une note de 0 pour les quiz.

Évaluations du cours

20% Quiz : Lors de chaque cours magistral, 3 exemples de questions ainsi que leurs réponses courtes vous seront présentés explicitement. Vous devrez les noter et les étudier. Au cours de la session, à des moments qui ne seront pas annoncés à l'avance, vous aurez à répondre à quelques questions parmi celles vues précédemment en classe depuis le dernier quiz, le cas échéant. Vous aurez à répondre à un total de 20 questions (1 point par question) à travers la session.

45% Projet de recherche : En équipe, vous devrez préparer un projet de recherche sur une problématique liée au cours.

Un plan du projet de recherche (**5 points**) comprenant le titre, la question de recherche, un paragraphe de présentation de 250 mots (maximum) et une bibliographie de 5 ouvrages (comprenant au moins trois articles scientifiques) est à rendre le 28 septembre.

Une version préliminaire (**5 points**) de 3000 mots (maximum) comprenant une revue de la littérature, une brève section méthodologique et une bibliographie d'au moins 10 ouvrages (comprenant au moins 7 articles scientifiques et un chapitre de livre) est à rendre le 19 octobre.

Une présentation du projet de recherche (**10 points**) de 12 à 15 minutes sera faite en classe entre le 16 novembre et le 14 décembre.

Une version finale du projet de recherche (**20 points**) de 6000 mots doit construire sur les commentaires des versions précédentes et de la présentation est à rendre le 21 décembre. La bibliographie doit contenir au moins 15 ouvrages (comprenant au moins 10 articles scientifiques et 2 chapitres de livre).

Une évaluation de vos coéquipiers (**5 points**) est également à rendre le 21 décembre.

30% Fiches de lecture : Au cours de la session, vous devez remettre un minimum de 10 fiches de lectures portant sur les lectures associées aux cours. Les fiches doivent être dans une version courte (maximum 1 page) du modèle prescrit par le Centre Paolo Freire. Si vous remettez plus de fiches de lectures, les 10 meilleures seront retenues.

5% Participation en classe

Plan des séances

| | |
|--------------|---|
| 7 septembre | Introduction |
| 14 septembre | Théories et approches : Les classiques (1). *Lippmann, W., (2001) « Le public fantôme », dans L'Opinion publique : perspectives anglo-saxonnes, Paris : Hermès, : 67-76. *Mayer N., (2007) « Qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral », Pouvoirs 1/2007 (n° 120) , p. 17-27. Allport, G., (1929). The Composition of Political Attitudes. American Journal of Sociology 35(2, Sep):220-38. Gallup, G., (2001) « Sondage d'opinion et démocratie : Extrait de Public opinion in a democracy, Stafford Little Lectures, Princeton University, 1939 » dans L'Opinion publique : perspectives anglo-saxonnes, Paris : Hermès, 2001 : 167-180. |
| 21 septembre | Théories et approches : Les classiques (2). *Page, B. et Shapiro R., (2001). « Le public rationnel et la démocratie : Extrait de Reconsidering the Democratic Public, sous la direction de George Marcus et Russel Hanson, Pennsylvania State University Press, 1993, p. 35-64 ». Hermès, vol 31, p. 93-123. *Gaxie, D., (1982) « Mort et résurrection du paradigme de Michigan. Remarques sur quelques résultats récents de la sociologie des comportements politiques aux États-Unis », Revue Française de Science Politique, vol. 32, no. 2, p. 251-269. Anderson, C. J. (2007). The End of Economic Voting? Contingency Dilemmas and the Limits of Democratic Accountability. Annual Review of Political Science 10:27 1-96. Bartels, L. M. (2000). Partisanship and Voting Behavior, 1952-1996. American Journal of Political Science 44 (1):35-50. |

| | |
|--------------|--|
| 28 septembre | <p>Théories et approches : Approche écologique, modèle de la géographie humaine et analyses contextuelles</p> <p>*Blais, A., (2005). Accounting for the Electoral Success of the Liberal Party in Canada: Presidential Address to the Canadian Political Science Association. <i>Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique</i> 38(4) : 821-840.</p> <p>*Blondiaux, L. et Veitl P., (1999). « La carrière symbolique d'un père fondateur. André Siegfried et la science politique française après 1945», <i>Genèses</i>, no. 37, décembre 1999, p. 4-26.</p> <p>Przeworski, A. (1974). «Contextuals models of political behavior», <i>Political Methodology</i>, vol. I, p. 27-60.</p> <p>Shiveley, W. P. (1969) «Ecological inference: the use of aggregate data to study individuals», <i>American Political Science Review</i>, vol. LXIII, p. 1183-1196.</p> |
| 5 octobre | <p>Les campagnes électorales : Identité partisane et sophistication politique</p> <p>*Campbell, A., (1966). À la recherche d'un modèle en psychologie électorale comparative. <i>Revue française de sociologie</i>. 7(H-S) : 579-597.</p> <p>*Tiberj. V., (2004). « Compétence et repérage politiques en France et aux États-Unis : Contribution au modèle de l'électeur raisonnant, » <i>Revue française de science politique</i>, vol. 54, n° 2, avril 2004, p. 261-287.</p> <p>Converse, P. E. (1964). "The Nature of Belief Systems in Mass Publics." In <i>Ideology and Discontent</i>, ed. David Ernest Apter. New York: Free Press, 206-61. Reprinted Jeffrey Friedman (ed.), <i>Is Democratic Competence Possible? A special issue of Critical Review</i> 18 (1-3):1-74.</p> <p>Luskin, R. C. (1987). "Measuring Political Sophistication." <i>American Journal of Political Science</i> 31: 856-899.</p> |

| | |
|------------|---|
| 12 octobre | <p>Les campagnes électorales : Capital social, valeurs et culture politique.</p> <p>*Thiébault J-L, « Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée. », <i>Revue internationale de politique compare</i>, vol 10, no 3, p. 341-355</p> <p>*McRae, K.D. (1979). « Le concept de la société fragmentaire de Louis Hartz : Son application à l'exemple canadien » <i>Revue canadienne de théorie politique et sociale</i>, vol 3, no. 3, p. 69-82.</p> <p>Hetherington, M. J., and Jason A. H. (2012). How trust matters: The changing political relevance of political trust. <i>American Journal of Political Science</i> 56.2 : 312-325.</p> <p>Klofstad, C. A. (2015) « Exposure to Political Discussion in College is Associated With Higher Rates of Political Participation Over Time. » <i>Political Communication</i>, 32(2), 292–309.</p> |
| 19 octobre | <p>Les campagnes électorales : Le système médiatique et l'évaluation des chefs</p> <p>*Giasson, T., Nadeau R., et Bélanger E. (2005). « Débats télévisés et évaluations des candidats : la représentation visuelle des politiciens canadiens agit-elle dans la formation des préférences des électeurs québécois ». <i>Revue canadienne de science politique</i>, vol 38, no 4, p. 867-895.</p> <p>*Bastien F. et Greffet F., (2009). « Les campagnes électorales sur Internet : une comparaison entre France et Québec. », <i>Hermès, La Revue</i> 2/2009 (n° 54) , p. 211-219</p> <p>Bimber, B., (2014) « Digital Media in the Obama Campaigns of 2008 and 2012: Adaptation to the Personalized Political Communication Environment », <i>Journal of Information Technology & Politics</i>, 11:2, 130-150</p> <p>Iyengar, S., & Hahn, K. S. (2009) « Red media, blue media: Evidence of ideological selectivity in media use. » <i>Journal of Communication</i>, , 59(1), 19–39.</p> |
| 26 octobre | <p>Semaine de lecture</p> |

| | |
|------------|---|
| 2 novembre | <p>Les campagnes électorales : Partis politiques, système partisan et mode de scrutin</p> <p>*Blais, André. (1999). « Critères d'évaluation des systèmes électoraux ». Perspectives électorales, vol 1, no 1, p. 3-6.</p> <p>*Courtney, John. (1999). « Les systèmes électoraux à scrutin majoritaire : un examen ». Perspectives électorales, vol 1, no 1, p. 7-12.</p> <p>*MacIvor. (1999). « Système électoral proportionnel ou semi-proportionnel : effets possibles sur la politique canadienne ». Perspectives électorales, vol 1, no 1, p. 12-16.</p> <p>Mévellec A. et Tremblay M., (2013). « Les partis politiques municipaux : la "westminsterisation" des villes du Québec ? » Recherches sociographiques, vol. 54, n° 2, 2013, p. 325-347.</p> <p>Sauger, M., (2007). Les systèmes de partis en Europe : Équilibre, changement et instabilité. Revue internationale de politique comparée. Vol 14, no 2, p. 229-241.</p> |
| 9 novembre | <p>L'opinion publique : Qu'est-ce que l'opinion publique ?</p> <p>*Bourdieu, P., (1973). "L'opinion publique n'existe pas," Les Temps modernes, n°318, janvier 1973 (pp. 1292-1309).</p> <p>*Zaller, J., (2001). « Repenser l'opinion : Extrait de The Nature and Origins of Mass Opinion, New York, Cambridge University Press, 1992, p. 91-96 ». Hermès, vol 31, p. 223-232.</p> <p>Ansolabehere, S., Rodden, J., and Snyder J. M., (2008). The Strength of Issues: Using Multiple Measures to Gauge Preference Stability, Ideological Constraint, and Issue Voting. American Political Science Review 102(2):215-232</p> <p>Blondiaux, L., (1997) « Ce que les sondages font à l'opinion publique », Politix, Vol 10, No. 37, pp. 117-136.</p> |

| | |
|-------------|--|
| 16 novembre | <p>Enjeux : Représentation politique et participation électorale</p> <p>*Giasson, T, Brin C., et Sauvegeau M-M., (2010). Le Bon, le Brute, et le Raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la « crise » des accommodements raisonnables au Québec. <i>Revue canadienne de science politique</i>, vol 43, no 2, p. 379-406.</p> <p>*Tremblay, M., (1996). « Conscience de genre et représentation politique des femmes » <i>Politique et Sociétés</i>, n° 29, 1996, p. 93-137.</p> <p>Gélineau, F. et Teyssier R., (2012). « Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008. » <i>Cahiers de recherche électorale et parlementaire</i>. No. 6. P. 9-38.</p> <p>Gidengil, E., Blais, A., Nevitte N, et Nadeau R., (2003). « La politique électorale : où sont passés les jeunes ». <i>Perspectives électorales</i>, vol 5, no 2, p. 9-15.</p> |
| 23 novembre | <p>Enjeux : Les nouvelles technologies de l'information et de la communication</p> <p>*Flichy P., (2008) « La démocratie 2.0 », <i>Études</i>, 2010/5 Tome 412, p. 617-626.</p> <p>Loveluck Benjamin, « Internet, vers la démocratie radicale ? », <i>Le Débat</i>, 2008/4 n° 151, p. 150-166.</p> <p>*Loveluck, B., (2008) « Internet, vers la démocratie radicale ? », <i>Le Débat</i>, 2008/4 n° 151, p. 150-166.</p> <p>Huntington, H. E., (2016) « Pepper Spray Cop and the American Dream: Using Synecdoche and Metaphor to Unlock Internet Memes' Visual Political Rhetoric », <i>Communication Studies</i>, 2016 67:1, 77-93</p> <p>Van Aelst, P., & Walgrave, S. (2002) «New media, new movements? The role of the internet in shaping the anti-globalization movement. » <i>Information, Communication & Society</i>, 5:4, 465–493.</p> |

| | |
|-------------|--|
| 30 novembre | <p>Enjeux : La participation non électorale</p> <p>*Quéniart, A. et Jacques J., (2008). “ Trajectoires, pratiques et sens de l’engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique” Politique et sociétés. Vol 27, no 3, p. 211–242</p> <p>*Dufour, P. et Traisnel, C.. (2009). « Les frontières des mouvements sociaux, ou quand les partis politiques s’en mêlent. Le cas du souverainisme du Québec » Politique et société, vol 28, no 1, p. 37-62.</p> <p>Coleman, G. (2013) « Anonymous in Context: The Politics and Power behind the Mask.» Internet Governance Papers, (3), 2–23.</p> <p>Stolle, D., Hooghe, M., & Micheletti, M. (2005). Politics in the Supermarket: Political Consumerism as a Form of Political Participation. International Political Science Review / Revue Internationale De Science Politique, 26(3), 245-269.</p> |
| 7 décembre | Exposés |
| 14 décembre | Exposés |

* Lectures considérées obligatoires. Vous êtes encouragé à entreprendre également les lectures complémentaires.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.